

À SURVEILLER

Frédéric Wagnière

Souplesse ou faiblesse des banques?

Il y a un an, les banques étaient vivement critiquées à cause de la hausse de leurs bénéfices alors que le Canada était en pleine récession. Six mois plus tard, on pouvait craindre que l'accumulation de mauvaises créances ne mette en péril leur rentabilité. La profonde différence entre ces deux façons de voir les banques témoigne à la fois de l'importance qu'elles ont dans la vie économique et du manque de compréhension de leur rôle dans l'économie.

L'importance des banques dans l'économie ne fait plus aucun doute. Rowland Frazee, président du conseil de la Banque Royale, déclarait le semaine dernière aux actionnaires de la banque: « Ce qui frappe le plus dans la réalité économique des dix dernières années n'est pas l'affaiblissement du système financier international, mais au contraire la souplesse dont il a fait preuve en s'adaptant à un rythme ahurissant à des changements cataclysmiques. » Si l'on tient compte du déperissement des marchés des capitaux à long terme à cause de l'inflation, il est clair que M. Frazee faisait avant tout allusion au système bancaire.

Toutefois, les exemples que M. Frazee utilise pour illustrer ses propos portent à réflexion, car on peut aussi y voir un signe de la faiblesse du système financier et de son manque de direction. M. Frazee poursuit: « Considérez en effet l'ampleur des chocs qu'il a subis: en dix ans, de 1972 à 1982, le prix du pétrole est passé de \$1.90 à \$34 le baril. L'or valait moins de 60 dollars américains l'once en 1972; après s'être vendu à \$850 huit ans plus tard, il se négociait l'année dernière à \$297. Quant au marché des eurodollars, en une décennie, il a grossi de \$200 milliards à près de \$2000 milliards! ».

Choc pétrolier

Les banquiers peuvent, en effet, être satisfaits d'avoir traversé une telle période de crise et même d'y avoir prospéré. On peut, toutefois, se demander si ces changements n'auraient pas été un peu moins cataclysmiques si le système bancaire avait été plus à son affaire. On parle volontiers de l'effort considérable des grandes banques dans les pays industrialisés pour recycler les excédents financiers des pays exportateurs de pétrole après le premier choc pétrolier en 1973. Elles ont permis à l'Amérique du Nord, à l'Europe et au Japon de continuer à consommer du pétrole comme avant sans passer par une grave crise financière. On peut tout aussi bien dire qu'elles ont empêché les pays industrialisés de se rendre compte de la gravité de la situation. Le système financier international a ainsi créé les conditions qui ont conduit au second choc pétrolier et, enfin au prix de \$34 le baril. Ce n'est que la récession la plus grave depuis les années trente qui commence à ébranler ce prix.

On peut donc se demander si un recyclage un peu moins efficace des excédents financiers des pays exportateurs de pétrole n'aurait pas, en fin de compte, précipité la crise inévitable pour la rendre moins sévère. Si les pays industrialisés n'avaient pas pu emprunter les sommes énormes nécessaires pour payer leurs importations de pétrole, ils se seraient rendu compte plus rapidement que l'OPEP ne demandait rien de moins qu'un transfert réel de biens et de services et non des astuces financières. Il est aussi certain que dans ce cas le prix de l'or n'aurait pas atteint \$850 et que le marché de l'eurodollar n'aurait pas décapé. Surtout, le monde n'aurait pas pris l'habitude de considérer que la monnaie peut être créée à volonté.

En fait, les pays industrialisés ont continué à vivre au-dessus de leurs moyens pendant quelques années de plus jusqu'au moment où les États-Unis et quelques autres pays ont décidé qu'il fallait arrêter cette création effrénée de la monnaie et ramener l'inflation à des niveaux acceptables, même au prix d'une grave récession. Nous en sommes là et les banques en paient aussi le prix.

Les gouvernements

Cependant, il serait faux de rendre les banques commerciales responsables des mauvais choix pris il y a presque dix ans. Elles font partie d'un système qui englobe aussi les banques centrales et qui a souvent du mal à refuser les demandes des gouvernements. Les banques ne sont, après tout, que des intermédiaires et elles ne peuvent pas décider de mener leur propre politique monétaire. Toutefois, elles n'ont pas cherché à s'opposer à cette politique de recyclage des petrodollars, car elles y voyaient une excellente occasion pour augmenter leurs actifs et leurs bénéfices.

Les banques doivent maintenant payer le prix de ce recyclage excessif. Parmi les prêts parfaitement sains des banques se sont glissés un nombre considérable de prêts qui sont maintenant en souffrance. Les pertes sur prêts ont fortement affecté les bénéfices des banques l'année dernière et l'on ne prévoit qu'une légère amélioration en 1983. Par ailleurs, la croissance des actifs aura tendance à suivre l'augmentation modeste du produit national. Les banques sont ainsi dans une phase de consolidation sur le plan financier en attendant qu'elles aient de nouveau la réputation de solidité qui va de pair avec la capacité de refuser de se lancer dans des opérations tant soit peu douteuses, même si elles sont appuyées et recommandées par les gouvernements.

M. Frazee peut être fier que sa banque et les autres banques canadiennes aient pu traverser cette période troublée sans y laisser trop de plumes. Mais on ne peut pas dire que le système financier international n'ait pas été affaibli par l'inflation globale et les innombrables cas de mauvaise gestion à tous les niveaux.

Nouveau président à Dome Canada

CALGARY (PC) — Depuis le 1er janvier, Dome Canada Ltd. a un nouveau président en la personne de M. Louis Lebel, ancien président de l'Association canadienne du pétrole.

Tout en précisant que M. Lebel n'avait pas encore occupé son poste, le relationniste de la compagnie, M. Dave McAssey, a expliqué que M. Lebel remplaçait M. Bill Richards, par ailleurs président de Dome Petroleum Ltd.

Dome Canada, a souligné M. McAssey, avait besoin d'un président exclusif, alors que M. Richards était actuellement fort occupé à résoudre les problèmes financiers de Dome Petroleum Ltd.

Avocat de profession, M. Lebel a, de 1948 à 1980, été au service de Chevron Standard Ltd., au Canada.

Dome Petroleum détient 48 p. cent des actifs de Dome Canada.

TRANSPORT AÉRIEN AU CANADA

L'industrie du voyage craint une «déréglementation»

La suppression des contrôles administratifs dans le transport aérien au Canada, proposée par plusieurs, n'est peut-être pas le meilleur service à rendre à l'industrie du voyage, estime M. Pierre Boislard, président de l'Alliance canadienne des associations touristiques (ACTA), qui regroupe 1.700 agences de voyage, une centaine de grossistes, les principaux transporteurs, des offices de tourisme et des chaînes d'hôtels.

FRANÇOIS BERGER

La «déréglementation» du transport aérien est notamment recommandée au gouvernement fédéral par le professeur William Jordan, de l'Université York, qui a effectué une étude sur le sujet et dont le rapport a été publié par le Bureau de la politique sur la concurrence du ministère de la Consommation et des Corporations.

Le gouvernement du président Ronald Reagan a déjà «déréglementé» le transport aérien aux États-Unis et les tarifs ont baissé substantiellement. Le professeur Jordan croit qu'une décision sem-

blable au Canada ne pourrait qu'être bénéfique aux consommateurs.

La «déréglementation» a amené plusieurs nouveaux venus aux États-Unis et met en péril l'existence de nombreux transporteurs, commente M. Boislard. Il craint que, comme chez nos voisins du sud, le marché se déstabilise.

M. Boislard donne l'exemple de l'expérience tentée en 1981-82 par Air Canada et Quebecair dans leurs destinations pour la Floride. La forte concurrence entre ces deux sociétés a amené les prix à \$195 aller-retour, cette saison-là. Cette année, il faut payer \$295 pour un billet à destination de la Floride, Quebecair ayant dû se retirer de cette lutte acharnée contre Air Canada, remarque M. Boislard.

Aux États-Unis, poursuit-il, des sociétés sont au bord de la faillite et certaines, comme Braniff International, ont fermé boutique.

Depuis la «déréglementation» du côté américain, toutes les grandes sociétés de transport aérien offrent pour un tarif unique de \$99 un billet simple reliant les grandes villes de leur réseau. Au

Canada, où la société Air Canada et ses sociétés affiliées occupent 70 pour cent du marché, il en coûte souvent plus de \$300 pour un aller simple entre deux villes.



photothèque LA PRESSE
Pierre Boislard, président de l'ACTA.

M. Boislard note à ce sujet que les droits d'atterrissage payés par les compagnies aériennes sont fonction de l'achalandage des aéroports, ce qui peut expliquer en partie les tarifs plus élevés au Canada qu'aux États-Unis.

Ce qui se passe aux USA peut ressembler à du «dumping», ajoute le président de l'ACTA qui voudrait voir l'imposition de certaines limites, comme des prix planchers, dans un éventuel projet de «déréglementation» au Canada.

Les agences de voyage reçoivent des commissions de 8.25 pour cent sur le prix des billets pour les destinations à l'intérieur du Canada, de 10 pour cent pour celles vers les États-Unis et de neuf pour cent pour celles concernant des destinations comme les Antilles et l'Europe.

Au Canada, 51 pour cent des billets d'avion sont vendus par l'intermédiaire des agences de voyage. Une «déréglementation», à laquelle le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, s'est d'ailleurs déjà dit peu favorable, pourrait amener de nouveaux concurrents comme c'est le cas chez les Américains.

LA PLUS IMPORTANTE ÉTAPE DE SON PÉRIPE

Trudeau au Japon: vendre autre chose que des matières premières

Le premier ministre du Canada, Pierre Elliot Trudeau, est arrivé hier au Japon. C'est probablement la plus importante étape de ce long périple asiatique qui l'a conduit dans les pays de l'ASEAN et au Brunei, à cause de l'importance grandissante des échanges économiques entre les deux pays.

MICHEL ROESLER

Tout n'est pas rose dans les relations canado-japonaises. Comme la plupart des pays occidentaux, le Canada se plaint du manque d'ouverture de ce marché aux produits canadiens.

L'industrie automobile japonaise envahit le marché canadien provoquant régulièrement des tensions entre les deux gouvernements. Actuellement des négociations sont en cours sur cette question.

Le Canada pour le Japon est avant tout un fournisseur de matières premières, de produits agricoles et de produits de la pêche. Ottawa voudrait agrandir ces fournitures par l'exportation de produits demi-finis et finis. Mais le déblocage est lent. La visite du premier ministre s'inscrit d'ailleurs dans une volonté d'accélérer les choses.

Au ministère canadien des Relations extérieures on se veut cependant optimiste. Ainsi lit-on dans un rapport préparé par ce ministère à l'occasion du voyage de Pierre Elliot Trudeau, que les réunions annuelles du Comité de coopération commerciale Canada-Japon ont eu un effet extrêmement positif sur les rapports commerciaux bilatéraux. Le but de ces réunions est de procéder à des échanges de vues sur les problèmes et les perspectives des relations entre les deux pays.

Les Japonais se plaignent des règlements canadiens relatifs aux investissements étrangers. Tout comme bien des partenaires commerciaux du Canada, FIRA, les dérangeant. Ils se plaignent aussi de la politique énergétique d'Ottawa qui, pour des raisons de sécurité d'approvisionnement national, freine considérablement les exportations d'hydrocarbures.

Produits manufacturés

Selon le ministère des Relations extérieures, on peut espérer développer nos ventes de produits manufacturés au Japon, bien qu'essentiellement la plus grande partie de nos exportations vers ce pays restera des ressources naturelles.

Le Canada compte notamment vendre du matériel de télécommunication, un réacteur nucléaire CANDU, des produits pétrochimiques, forestiers, de l'aluminium, des ferro-alliages mais aussi des produits agricoles.

De leur côté, les Japonais espèrent un déblocage dans la politique énergétique qui leur permettrait d'accéder à d'autres productions que le charbon cokéfiable qu'ils importent en grande quantité depuis la Colombie-Britannique. Notamment ils voudraient s'approvisionner en hydrocarbures provenant de l'extraction des sables bitumineux et de l'Arctique.

Les perspectives sont excellentes

Sur le plan des investissements, les perspectives sont qualifiées d'excellentes. Actuellement les investissements japonais au Canada sont très faibles. Ils représentent moins de 1 pour cent de l'ensemble des investissements étrangers. Mais les Japonais ont l'intention d'investir dans le secteur des richesses naturelles et timidement encore dans le secteur industriel. Notamment Toyota projette la construction d'une usine de fabrication de roues d'aluminium en Colombie-Britannique.

De janvier à septembre 1982, derniers chiffres disponibles, le total des exportations canadiennes vers le Japon, s'est élevé à \$3.37 milliards. Elles se composaient de charbon, de bois, de cuivre, de graine de colza, de blé et d'aluminium.

Pendant la même période les Japonais ont exporté vers le Canada pour \$2.73 milliards, principalement en automobiles, matériel photographique, matériel de production d'électricité, pneus et chambres à air, tôles, feuilles et feuillets d'acier et des articles de loisir.

Commerce excédentaire

Le Canada a toujours eu un commerce excédentaire avec le Japon. En 1980, il était de \$1.58 milliard, en 1981, de \$0.15 milliard et de janvier à septembre 1982, de \$0.81 milliard.

Mais la part du Canada dans les importations totales du Japon reste encore faible, 3.8 pour cent en 1981.

Ce sont tous ces problèmes bilatéraux et ces perspectives, somme toute, encourageantes qui vont animer les conversations du premier ministre du Canada avec son homologue japonais et les représentants de l'économie de ce pays.

VU D'OTTAWA

Pourquoi les gens changent-ils de province?

Qu'est-ce qui pousse des gens du Québec, souvent sans emploi, à aller vivre en Colombie-Britannique alors que le niveau de chômage y est élevé là-bas aussi?



MAURICE JANNARD

(de notre bureau d'Ottawa)

Pour quelle raison les Québécois vont-ils gagner de hauts salaires en Alberta où le coût de la vie est énorme, les distractions nocturnes plutôt rares et que l'on risque en plus de se faire traiter de «bums» par un certain maire de Calgary?

Tout le monde a bien sûr sa petite idée là-dessus! Si les Québécois vont au «B-C», c'est peut-être parce que les plages de nudistes de Vancouver sont plus belles qu'à Montréal. C'est vrai. Et l'on pourrait trouver sûrement bien d'autres raisons tout aussi particulières que celle-là.

Deux économistes se sont penchés sur ce problème des gens qui se déplacent d'une province à une autre d'une façon différente et disons-le... plutôt sérieusement.

Les professeurs d'université, Denis Gauthier et Stanley Winer, dans une étude publiée il y a quelque temps par le Conseil économique du Canada ont trouvé des choses pas mal intéressantes.

La perspective de trouver un emploi joue un rôle important pour celui qui veut quitter une région où la situation économique est mauvaise pour aller s'installer dans un coin plus prospère.

Mais ce n'est pas le seul motif. Gauthier et Winer ont trouvé que les gouvernements, à la suite de certaines de leurs politiques, contribuent aux migrations dans une proportion tout aussi élevée que le premier facteur.

Par exemple, si plusieurs Québécois sont allés s'installer en Colombie-Britannique dans les années soixante-dix en dépit du taux de chômage élevé dans cette province, eh bien c'est à cause du programme d'assurance-chômage dans une bonne mesure.

Les Québécois et les gens de l'Ontario auraient été particulièrement «sensibles» à cet argument quand le programme d'assurance-chômage est devenu plus généreux en 1972.

L'on part pour la Colombie-Britannique en se disant que les salaires sont élevés dans cette province et qu'en attendant de trouver quelque chose d'intéressant l'on est protégé par le revenu de l'assurance-chômage.

Les auteurs de l'étude diront que ce programme du gouvernement joue le rôle d'un «filet de sécurité».

Par contre, les gens de l'Atlantique réagissent très différemment des travailleurs des provinces centrales face à ce phénomène. Avant 1970, les provinces maritimes perdaient leur monde. Depuis ce temps, c'est différent.

L'amélioration du programme d'assurance-chômage amènerait les gens à rester chez eux dans plusieurs cas. D'autres qui se sont exilés reviendraient dans leur province natale.

«Le solde migratoire positif enregistré récemment par les provinces de l'Atlantique pourrait résulter en partie de changements apportés à la Loi sur l'assurance-chômage, à savoir l'assouplissement des critères d'admissibilité aux prestations (à partir de 1977) et des prestations plus longues (à partir de 1972) pour les régions où le taux de chômage dépassait la moyenne nationale», expliquent les deux économistes.

Les auteurs n'y ont pas pensé mais l'on pourrait peut-être émettre l'hypothèse qu'un phénomène semblable joue en Gaspésie. L'influence sans doute du climat maritime... qui attire plus que le pétrole de l'Ouest.

Le cas du Québec

Le livre de Gauthier et Winer contient un tableau de chiffres saisissants où ils ont affiché les entrées et sorties nettes inter-provinciales de 1951 à 1980.

Durant les trente dernières années, le Québec n'a pas cessé de perdre des citoyens au profit des autres provinces. Et dans cette veine, deux périodes pourraient être qualifiées d'exode massif. Entre 1966-1970, 116,000 personnes ont quitté la Belle province pour une autre région.

Et l'on s'en doute un peu, la période 1976-1980 a eu son flot de départs avec 155,000 personnes. Disons que la période la moins négative pour le Québec fut celle de 1961 à 1965 avec «seulement» 19,000 départs. Mince

consolation pour le Québec, l'Ontario perd son monde également depuis dix ans, au profit de l'Ouest et des Maritimes.

L'attrait du pétrole

Entre 1971-75, 50,000 Canadiens venant des autres provinces se sont installés en Alberta. Durant les années 1976-80, ce nombre est passé à 146,000, soit le triple. Les auteurs font valoir bien sûr que la perspective de gagner de hauts salaires dans la foulée de l'or noir a suscité des déplacements importants.

Mais suivant leur théorie que les politiques des gouvernements jouent un rôle également, ils montrent que certains programmes spécifiques à l'Alberta exercent une attirance dans les autres régions.

«Ainsi, l'Alberta n'impose actuellement aucune taxe sur les ventes, affiche le taux d'impôt sur le revenu des particuliers le plus faible au pays et dispose de fonds pour le financement futur des services publics grâce à un fonds du patrimoine qui est exempt d'impôt et dont la valeur pourrait atteindre 15 milliards de dollars en 1984».

En d'autres mots, malgré ses nuits froides, l'Alberta attire les travailleurs et leur famille parce que les services de santé et d'éducation pourraient être meilleurs que dans les autres provinces, et cela, tout en ayant les impôts les plus faibles.

Il faut dire en terminant que pour expliquer les déplacements entre provinces Gauthier et Winer s'arrêtent à l'année 1977. Paraît-il que depuis quelques années l'Alberta n'a pas grand-chose, elle non plus, à offrir comme travail...

À NOTER

AUJOURD'HUI

Montréal
— Déjeuner-causerie du Cercle canadien de Montréal. Conférencier: Edward C. Lumley, ministre de l'Industrie et du Commerce.

DEMAIN

Montréal
— Réunion générale de l'Association canadienne de gestion des achats. Conférencier: Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal.
— Déjeuner-causerie de l'Association des économistes de Montréal. Conférencier: Kimon Valaskakis.
— Déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce de Montréal. Conférencier: Raymond Blais, président du Mouvement Desjardins.

MERCREDI

Montréal
— Lancement du 2e Salon de l'Épargne-Placements.

JEUDI

Montréal
— Assemblée annuelle de Seco-Cemp.
— Assemblée annuelle de la Banque Nationale
— Déjeuner-causerie du Club de l'électricité de Montréal. Conférencier: Yves Duhaime, ministre de l'Énergie et Ressources du Québec.
— Déjeuner mensuel de la Chambre de Commerce Canada-Pays-Bas. Conférencier: Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal.
— Déjeuner-causerie du Cercle Finance et placement du Québec. Conférencier: Patrick Robert, directeur du Conseil économique du Canada.

LA SOCIÉTÉ MARITIME MARCH LIMITÉE



Pierre Camu, O.C.



Raymond Boissonneault

M. Roger Paquin, Président de Logistec Corporation, est heureux d'annoncer les nominations suivantes au sein de la Société Maritime March Limitée en date du 1er janvier 1983.

Dr Pierre Camu, O.C. est nommé Président du Conseil d'Administration, il agira également en tant que Vice-Président Senior de Logistec Corporation; il était jusqu'à récemment Président Directeur Général de la Compagnie et a cumulé une impressionnante carrière administrative sur la scène du transport et des communications au Canada.

M. Raymond Boissonneault, c.a., M.Sc.C., est nommé Président Directeur Général. Dans les 12 dernières années il a cumulé plusieurs postes de direction au sein du Groupe Logistec Corporation notamment, Président de Montreal Europe Navigation aux Bermudes et en Allemagne.

La Société Maritime March Limitée est l'un des agents maritimes les plus importants au Canada et représente plusieurs lignes régulières, opérateurs en «Tramping» et en «Chartering»; c'est une filiale à 100% de Logistec Corporation.

DEVENEZ PLUS CONFiant EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE



DALE CARNEGIE®
Fondateur et auteur du livre
«Comment se faire des amis»

HOMMES
et FEMMES

- Sachez parler en public
- Ayez une conversation plus intéressante
- Améliorez vos relations humaines
- Communiquez efficacement
- Apprenez à contrôler la tension et les soucis
- Augmentez votre revenu et méritez un meilleur emploi.

Assistez à une
PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE

JEUDI 20 JANVIER À 20H

HÔTEL MONT-ROYAL

1455, rue PEEL (Métro Peel)

MEZZANINE SUITE M-21

*Approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec
Permis 749749

Cours deductible d'impôt
CULTURE PERSONNELLE
Présenté par E.J. Glowka & Ass. 285-1287

ÉCONOMIE ET FINANCE

Le gaz naturel de la Nouvelle-Écosse ne serait pas disponible au Québec avant 1986

Même si Mobil Oil annonce la découverte de réserves de gaz naturel quatre fois plus importantes que prévu au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, le gaz naturel de la Côte est ne serait pas disponible au Québec au moins avant 1986.

FRANCINE OSBORNE

Selon le porte-parole de Trans Québec et Maritimes, André Lizotte, les découvertes révélées ces jours derniers rendent plus plausible la continuation du gazoduc depuis Québec jusqu'aux Maritimes

pour acheminer le gaz de la Côte est vers les marchés québécois. TQM possède d'ailleurs un permis à cet effet de l'Office national de l'énergie, mais l'extension du gazoduc vers l'est a été reportée en attendant de connaître l'importance des réserves gazières de la Côte est.

M. Lizotte souligne cependant qu'avant de décider d'entreprendre les travaux, il faudra démontrer que le gaz de l'Est sera rentable à exploiter. Selon lui, l'arrêt à Québec des travaux de construction vers l'est se prolonge encore pendant au moins deux ans.

En outre, en raison de la faiblesse du

marché du Nouveau-Brunswick et de l'est du Québec, il pourrait ne pas être économiquement de construire un gazoduc depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'au Québec, en passant par le Nouveau-Brunswick et la Gaspésie. Par contre, le gaz de l'île de Sable pourrait être vendu sur l'important marché du nord-est des États-Unis et y être acheminé par un gazoduc traversant le Québec, de façon à approvisionner deux marchés.

Actuellement, les travaux de construction du tronçon Trois-Rivières-Québec du gazoduc se poursuivent. Selon les projets

actuels, le gazoduc arrêterait sa progression vers l'est à Québec-Est pour s'étendre dans les régions des Cantons de l'Est et du Saguenay-Lac Saint-Jean. La construction du tronçon Québec-Maritimes a été reportée sine die.

Il y a quelques

jours, la société Mobil Oil Canada annonçait que les résultats de forage au large des côtes de la Nouvelle-Écosse indiquent que les réserves de gaz y sont quatre fois supérieures à ce qui avait d'abord été estimé.

Toutes ces réserves sont situées dans la

région de l'île de Sable. Cependant, des relevés sismiques ont donné des résultats encourageants pour le gaz naturel au large des Îles-de-la-Madeleine, dans la partie québécoise du Golfe du Saint-Laurent. La formation géologique que l'on trouve dans

ce secteur est d'ailleurs semblable à celle où les forages de Mobil Oil ont donné de bons résultats, près de l'île de Sable. Près des Îles-de-la-Madeleine, il faut maintenant effectuer des forages pour vérifier le potentiel de cette formation géologique.

La reprise de la construction fait rechercher certains titres de compagnies canadiennes

TORONTO — Les investisseurs qui s'attendent à une reprise prochaine de la construction domiciliaire aux USA se sont mis à l'affût des actions de compagnies canadiennes, telles les entreprises forestières et les compagnies de pâtes et papiers, mais les analystes font observer que, dans cette industrie, les bénéfices devront attendre l'amélioration des marchés.

JUDITH CROSSON

de l'agence Reuter

L'an dernier, les compagnies canadiennes de produits forestiers étaient généralement déficitaires et l'on prévoit que la situation ne s'améliorera pas de beaucoup cette année.

Pour l'instant, selon les analystes, une surcapacité et des bas prix sapent l'efficacité des marchés de la pâte et du papier.

« Il se peut que les titres forestiers aient progressé trop vite en trop peu de temps, de déclarer Jack Puusepp, de Pemberton Securities. Mais cette escalade a débuté quand les investisseurs ont appris qu'environ 2,000 travailleurs mis à pied seraient rappelés au travail plus tôt que prévu. Je crois savoir que des grossistes refont le plein, dans l'attente d'une reprise de la construction domiciliaire aux USA ».

Les Américains importent du Canada à peu près 30 p. cent du bois dont ils ont besoin et approximativement la moitié du bois de la Colombie-Britannique est exportée aux USA.

Toutefois, selon Greg Liddy, de Merrill Lynch Royal Securities, le secteur des pâtes et papiers reste déprimé malgré l'espoir d'un meilleur marché américain de la construction domiciliaire et il en résulte des problèmes pour les grandes compagnies forestières qui produisent aussi bien du papier que du bois de construction.

Le prix du papier-journal de MacMillan Bloedel est présentement de \$468.50 (US) la tonne métrique, alors qu'il était de \$500 en octobre dernier. Et, pour les clients d'Europe, le prix de la pâte est tombé l'an dernier de 20 p. cent à \$465 (US).

Britt Doherty, de Pitfield MacKay Ross, croit que le secteur de la pâte et du papier pourrait récupérer dans un an environ. A son avis, les grands producteurs réduiront cette année leurs déficits mais n'auront pas de bénéfices avant 1984.

Les pertes de British Columbia Forest Pro-

ducts, dit-il, sont de \$2.10 par action pour 1982 et seront d'un dollar cette année. En 1981, cette compagnie avait enregistré des bénéfices de \$17.2 millions, ou 55 cents par action.

Ray Kilroy, de Nesbitt Thomson Bongard, s'attendait tout d'abord à ce que MacMillan Bloedel perde cette année environ \$2 par action. Il croit maintenant que cette compagnie sera plus en mesure de faire ses frais. Pour les neuf premiers mois de 1982, MacMillan Bloedel accusait un déficit de \$51.5 millions ou \$3 par action.

Pour sa part, Puusepp croit que MacMillan pourrait recommencer à faire des profits au deuxième semestre et s'en tirer, à la fin de 1983, avec un déficit de 15 cents par action.

« Cette compagnie, dit-il, a fait du beau travail en réduisant ses frais. Tout accroissement de la demande et toute amélioration des prix du bois devraient avoir un impact majeur sur les profits ».

Les analystes s'attendent que les compagnies de moindre importance sur la côte du Pacifique pourront également réduire leurs déficits. Ces entreprises sont toutes des producteurs de bois.

Doman Industries, qui accusait un déficit de \$22.4 millions ou \$3.39 par action pour les neuf premiers mois de 1982, pourrait réduire ce déficit à environ 90 cents par action cette année, selon Puusepp.

Whonock Industries, dont le déficit était de \$12.7 millions ou \$2.17 par action pour les neuf premiers mois de l'an dernier, ne perdrait plus qu'environ 30 cents par action cette année. Pour Doherty, toutefois, le déficit de Whonock sera de \$3.25 par action pour 1982 et d'environ \$1.50 par action cette année.

Les analystes sont unanimes à dire que le risque de droits américains de compensation sur le bois canadien est moins grand qu'il ne l'a déjà été. Certains producteurs américains, qui comptent pour environ 25 p. cent de la production de bois aux USA, ont, comme on le sait, exigé des droits de douane de 65 p. cent sur le bois canadien et une décision à ce sujet doit être prise en mars. Il pourrait en résulter une augmentation de \$120 (US) les mille pieds dans le prix du bois mu.

« Cette question des droits constituait une menace l'automne dernier, de rappeler Doherty. Toutefois, le secrétariat américain du Commerce aura probablement de la difficulté à prouver que des compagnies de bois canadiennes sont avantagées du fait que le gouvernement subventionne leurs exportations ».

PLUS QU'UN COURS DU SOIR, UN COURS D'AVENIR.



Vous aimeriez avoir une carrière d'avenir?

Vous n'êtes pas obligé d'abandonner votre emploi pour autant.

Suivez un cours du soir à l'Institut Control Data.

En moins de sept mois, vous pourriez faire carrière en informatique.*

Nous offrons des cours de technicien, de programmeur et d'opérateur d'ordinateur.

Vous recevrez une formation théorique et pratique complète sans compter que nous vous préparerons à votre nouvelle carrière.

Vous vous voyez déjà en informatique?

Appelez-nous au
285-8585
VOTRE AVENIR COMMENCE ICI.
INSTITUT CONTROL DATA

300, Léo Pariseau, Bureau 400, Montréal H2W 2N1

*Durée du cours d'opérateur. Les cours de technicien et de programmeur durent dix-sept et quatorze mois respectivement.

Tous les cours sont de type professionnel. Le cours d'opérateur est de niveau secondaire; ceux de programmeur et de technicien, de niveau collégial.
N. de permis du Ministère de l'Éducation: 749 747.

PÂQUES — BALAIRES ET COSTA DEL SOL
2 sem.: 895\$ add. 40\$ en studio
VOYAGES

TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS
911, rue Beaubien (Métro) — 273-2581
Permis du Québec

APPRENEZ L'
ANGLAIS
SPÉCIAUX
4 semaines INTENSIVES
ou
10 semaines RÉGULIÈRES
Pour une démonstration et un test gratuits, appelez

GALOIS®
844-5060
Depuis 1965
1410, rue Stanley, métro Peel Permis 749-755

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DIRECTEUR DES VENTES POUR IMPRIMERIE

À la suite de promotions internes, notre compagnie est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir ce poste.

Les personnes bilingues et possédant une expérience pertinente dans ce domaine peuvent poser leur candidature et envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Paul Latulippe
LITHOGRAPHIE MONTRÉAL LTÉE
2277 autoroute des Laurentides
Chomedey, Laval, Qué.
H7S 2A3

REER

CPG de 30 jours à 5 ans
aussi disponibles

Les transactions peuvent se faire par téléphone

1253 ave. McGill College Centre Commercial 6633 est. rue Sherbrooke
Métro McGill Place Rosemont Métro Langlois

(514) 878-3351 (514) 621-0710 (514) 253-1720

Taux sujet à changement
Institution inscrite à la Régie de
l'Assurance-dépôts du Québec

Le trust à la
mesure de chacun

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

12 1/4 %
40 MOIS
SANS FRAIS/MINIMUM 500\$

LES OFFRES D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

ABAISSEMENT: première, deuxième hypothèque. Jour, soir: 729-4331

ARGENT À PRÊTER
sur hypothèque, 1ère et 2e. Confidentiel. Notaire: 497-5361

AVONS 2e. 1ère hyp., taux flexibles, Mtl & extérieur. Société Novitas semaine & fin semaine 525-2661

DOUBLEZ VOTRE CAPITAL
En 5 ans. Placement garanti. Sur semaine: 688-3256.

L'HOMME à connaître, 1ère, 2e, acheteurs balance de vente, 733-4214, Claude, 51 Cinq, Courriel.

Nouveau service
Hypothèques 1re ou 2e, résidentiel ou commercial, \$5,000 à 7 millions. J.A. Boivin courtier, 524-6865

PREMIÈRE ou deuxième hypothèque, refinancement hypothécaire, service rapide, Caisse Populaire Fortin, 463-6020

RAPIDEMENT: 1ère, 2e, consolidation dettes (jour, soir): 387-1676

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

AUBAINE: Fromagerie Charcuterie. Bas loyer, demande: \$14,500 inventaire inclus, excellent potentiel, cause santé, acheteur sérieux. 527-2753, 985-7254.

AUBAINE: Boîtes à biloux en bois. Fin de production. Gros seulement. 843-7147, après 2 h.

AVEZ-VOUS des idées ou inventions, des études, tout projet, nous commercialisons. 931-3897

ELEVAGE DE VERS, débourse minimum, opérez de votre demeure, pas d'inventaire à acheter, tout éduqué inclus. 455-5693

FRANCHISE DE PRÉPARATION DE DÉCLARATION D'IMPOT

Disponible dans plusieurs secteurs. Investissement minime. S'adresser à Impôt Rapide: Guy Martin, (514) 353-1880

715 OCCASIONS D'AFFAIRES

AGENCE D'INVESTIGATION

licenciée cherche associé actif idéal pour ex-employé de banque ou ex-police. Capital requis: \$6,000. 334-8195.

ASSOCIÉ demande pour importation de lingerie et collection de maillots. Écrire, discrétion assurée en demandant les détails de votre expérience dans ce domaine. C.P. 1466, Place Bonaventure, Mtl, H5A 1H3, Québec.

AVIS aux gens sérieux ayant déjà leur emploi et veulent atteindre revenus respectables. 645-8293 service par répondant.

CHERCHONS associé actif avec investissement moyen. 931-3907

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

IMPORTANT: manufacturier québécois d'un nouveau concept exclusif de toitures fibre de verre. Recherche distributeurs qualifiés en administration, pour la province de Québec.

Capital requis: \$15,000, revenu annuel minimum \$75,000. Le Tulle, Europe, 3155 Boul St-Charles, Kirkland, H3H-3B8, 694-8252.

OCCASION exceptionnelle pour homme d'affaires, disposant d'un capital de \$15,000, pour la mise en marche au niveau international d'un nouveau type de maison pré-fabriquée, révolutionnaire. Pour rendez-vous, (1-514) 842-2559.

PETIT COMMERCE FRANCHISE À VENDRE

Pour Montréal-Est, Verdun et Lachine ainsi que quelques franchises de disponibles dans les Cantons de l'Est.

Cercle du Livre Pilon, 866-7183.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

AGENCE D'INVESTIGATION

licenciée cherche associé actif idéal pour ex-employé de banque ou ex-police. Capital requis: \$6,000. 334-8195.

ASSOCIÉ demande pour importation de lingerie et collection de maillots. Écrire, discrétion assurée en demandant les détails de votre expérience dans ce domaine. C.P. 1466, Place Bonaventure, Mtl, H5A 1H3, Québec.

AVIS aux gens sérieux ayant déjà leur emploi et veulent atteindre revenus respectables. 645-8293 service par répondant.

CHERCHONS associé actif avec investissement moyen. 931-3907

715 SERVICES FINANCIERS

AIDE pour refinancement d'entreprises difficiles, passagers, services contentieux et contentieux disponibles. M. White 931-3907

AVONS besoin argent à prêter sur hypothèque, notaire. 497-5361.

715 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION dettes, pré-solus, pré-faillite, planification budétaire. M. Roper 931-0825

DOUBLEZ VOTRE CAPITAL

En 5 ans. Placement garanti. Sur semaine: 688-3256.

FINANCEMENT et refinancement d'entreprise, subvention gouvernementale, comptabilité général et prix de revient. 862-1842.

HYPOTHEQUE résidentielle, taux très avantageux pour achat et renouvellement 1ère et 2e. Gesco, 2900 Courriel, agent Claude Turcotte, 861-2000.

PLACEZ votre argent à court terme, 25% et plus par an. 376-5547 John McQueen.

730 EQUIPEMENT SPECIALISE

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES

Maryse Dorval Enr. Lettres répétitives. Liste d'adresses.

Actes notaires. Devis, soumission, rapport. Jour, soir et samedi, 653-5032.

SERVICES TELEX / F.A.X.

Emission et réception de vos telex \$12.50 mois. Tel-Econo: 284-2244.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des OFFRES D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS.

285-7111

ANNONCES ENCADRÉES

285-7000

ANNONCES ENCADRÉES • 285-7000

319 VENTE

TECHNIQUE

340 EMPLOIS DIVERS

343 EMPLOIS

MASSEUR disponible, séance 30 minutes, sur rendez-vous. 598-7793.
MODELE masculin discret et distingué disponible. 935-1254.
SECRETARIAT et tenue de livres, 8 jours par semaine. Jour: 668-9700. soir: 327-7144.

348 PREPARATION DE
CURRICULUM VITAE

\$\$\$
A avoir absolument
CURRICULUM VITAE
CONCIS ET EFFICACE
SERVICE PROFESSIONNEL
REDARCO END 227 4424

ACCEDEZ à un bon emploi grâce à un curriculum vitae professionnel et personnalisé. Français et anglais. A.K.T. Consultpro, 1434 Ste-Catherine ouest, suite 219, (metro Guy), 861-3940.

CURRICULUM VITAE, rédaction commerciale et privée, secrétariat général, photocopie et réalisation de

COURS

(350) ÉDUCATION

AGLAE	BASILE	EDMEE	HELENE	KIM	MARIE	REMI
AGNES	CAROLE	ELISE	HENRI	LAURE	MICHEL	RITA
ALAIN	CECILE	ELSA	HERVE	LENA	NOEL	ROGER
ALEXANDRE	CLAIRE	EMILIE	HONORE	LINDA	ODETTE	ROMAIN
ALOIS	CLAUDE	GEDEON	IGOR	LINE	ODILE	ROMEO
ANTOINE	DENIS	GERMAIN	IRENE	LOLA	OLGA	RONALD
ARMAND	DIDIER	GINA	JEAN	LUCE	REAL	SALOMON
ASTRID	DORIS	GRATIE	JULES	MARC	REGINE	SERGE
BARBARA	EDITH					

HORIZONTALEMENT

- 1—Décourageante.
- 2—Elle est parfois difficile à contrôler — Du poignet jusqu'aux ongles.
- 3—Épice — Préfixe qui multiplie — Thallium.
- 4—Irrité — Commandement.
- 5—Largeur d'une bande de papier peint — Perle — En ville.
- 6—Tachée d'une substance lipidique onctueuse.
- 7—Roue à gorge — Interrompre.
- 8—Piquant au goût — Auteur du «Juif errant» — Quatre.
- 9—Cessation temporaire de tout acte d'hostilité — Sans inégalités.
- 10—Fut aimée par Zeus — Ôtent les pierres d'un champ.
- 11—Terme de tennis — En retard.
- 12—Se dit ce qui est sans éclat — Un des points collatéraux — En les.

VERTICALEMENT

- 1—Réduction de la vitesse d'un mobile.
- 2—Tire son origine de — Mis en prison.
- 3—Groupe de sporanges chez les fougères — Met à l'abri — Pronom personnel.
- 4—Allonger — Première mère.

- 5—Indique la quantité — Marchandise qui ne demande pas d'arrimage et qui n'est pas emballée — Sert à fermer une porte.
- 6—Objets en terre cuite — Courroux.
- 7—Dans la rose des vents — Subir.
- 8—Rouquine — Mets délicat.
- 9—Maintenue au moyen de câbles — Engrais azoté.
- 10—Mot d'attente — Evacuer un liquide organique.
- 11—Ecrits constatant des actes juridiques — Récolte du raisin.
- 12—Priver de — Nous font transpirer.

Solution au prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	T	A	S	T	R	O	P	H	E	R
2	A	D	J	E	E	S	A	O	N	E		
3	P	O		E	C	R	U	E	S	O	N	
4	I	B	I	S		R		I	S	A	R	D
5	T	E	T	E	R	E	L	L	E	M	U	
6	U		I	S	O		E	L	E	V	E	E
7	L	I	N		U	R		E		I	S	
8	A	D	E	P	T	E	S		S	A	C	
9	T	E	R	R	E	S	T	R	E		R	S
10	I		A	T		T	A	I	L	L	E	R
11	O	R	N	E	M	E	N	T		A	P	I
12	N	E	T		E		D	E	S	S	I	M

**Edition 1983 maintenant en vente
au prix de 34\$**

ANNONCES CLASSÉES

BABILLARD (404) AGENCES DE RENCONTRES

PERSONNEL (403) IL FALLAIT LE FAIRE! Avec AMOUR. Nous avons remis le bon sens à sa place. Vous ne pouvez pas pour un service reçu. Aventurelles (s) vous attendent. Amour, 1831 est, Sherbrooke, suite 802. 576-4467

L'ALCOOLISME UNE MALADIE (406) PERDU ET TROUVÉ

PERDU chaton gris foncé blanc. Provenant de Paquin, Brossard. Récompense. 465-1967.

DIVERS (427) STUDIO ÉROTIQUE

Si l'émotion ouest, Longueuil, 679-5989. Vente gros et détail. Lingerie érotique et maillots bain pour hommes et femmes. Aussi films, revues et video-cassettes. Achat, vente et échange.

Les annonces classées
285-7111

404 AGENCES DE RENCONTRES

403 PERSONNEL

406 PERDU ET TROUVÉ

427 DIVERS

Êtes-vous observateur?

- SOLUTION**
- 1) Cravate du policier plus courte.
 - 2) Base du mur incomplète sous le fil.
 - 3) Bordure du trottoir inclus dans le bas.
 - 4) Dallage devant le genou du policier.
 - 5) Roulette avant droite du chariot déplacée.
 - 6) Passage pour piétons plus large.
 - 7) Arrière de l'aile gauche de la voiture.
 - 8) Coin du trottoir du fond non indiqué.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 10h30, heure de Montréal aux heures indiquées

RST-83-19022 le mardi 15 février 1983 Région Saint-Laurent SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 100 000 \$ (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)	EPE-83-19016 le mardi 8 février 1983 Centre administratif et de services Trois-Rivières FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR TÉLÉPHONIQUE ÉLECTRONIQUE Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 35 000 \$
---	---

RMV-83-19019 le mardi 8 février 1983 Région Montmorency SERVICES DE DEUX ÉQUIPES POUR LE TIRAGE DE CÂBLES DE RÉSEAUX SOUTERRAINS DE DISTRIBUTION Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 22 000 \$	ECP-83-19026 le mardi 8 février 1983 Territoire de la Baie-James Poste LG-4 INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 56 000 \$
---	--

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25\$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements: téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-dessus qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1 000\$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Directeur général, Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

VENTE DE LIQUIDATION MACHINERIE DE MODÈLE RÉCENT

Aléouise verticale Cincinnati 72" - Contimatic N.C. horizontale pour usinage - Fraisuse à plateau Jarbe avec lecture numérique - Tour Morando 24" x 80" H.D. - Tour Ferro 18" x 60" - Tour Graziano SAG 12, 12" x 32" - Tour à tourelle Herbert No 7B - Fraisuse radiale Richmond 4 2 1/2 CPA - Rou-buse Keyseater - Étau-limeur Cincinnati 24" - Scie électrique hydraulique 8" x 8" - Pont roulant Demag 5 tonnes - Treuil électrique 1000 lb - Outillage d'inspection, têtes, tables rotatives, outils électriques, sableuses, équipement de coupe, plaques de surfacage, acier assorti, casiers, équipement de bureau, buick - Le Sabre 1980, Pontiac Parisienne 1980 - etc.

SUR LES LIEUX DE
ALUMAC MACHINING LIMITED
2790 Halpern, Ville St-Laurent
Tél.: 332-4294
Commençant le lundi 17 janvier 1983 à 10 heures du matin

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES DANS L'AFFAIRE DE: ROBERVAL EXPRESS LTÉE 2400, rue de la Métropole Longueuil, Québec

Le fiduciaire en vertu d'actes de fiducie exécutés par Roberval Express Ltée, dont les garanties créées par lesdits actes sont devenues exécutoires, fait appel à des offres par l'entremise de son agent pour la vente des biens ci-après décrits, en bloc ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS

- Lot #1** Terrains et bâtisses situés à Chambord
Emplacement situé en la municipalité du Village de Chambord comprenant une partie du lot 50-C et une partie du lot 49-B, Rang 1, au cadastre officiel du Canton de Metabetchouan. Trois terrains, un de 28,390 pieds carrés, un de 23 acres et un de 19,030 pieds carrés.
Évaluation municipale \$69,100
- Lot #2** Terrain et bâtisse situés à Chibougamau
Emplacement situé en la ville de Chibougamau, connu et désigné comme étant le lot 393-1 du bloc D, du cadastre officiel du Canton de McKenzie, ayant une superficie d'environ 35,366 pieds carrés.
Évaluation municipale \$18,000
- Lot #3** Stock de pièces de rechange et d'entretien pour camions et divers équipements entreposés à Chambord.
Valeur estimée à \$50,000

Droits du fiduciaire dans l'achalandage et les permis suivants s'il en est:

- Lot #4** Permis #Q-300-433-001
a) Origine: Chambord.
b) Destination: Dolbeau et Chicoutimi.
- Lot #5** Permis #Q-300-433-002
a) Origine: Chambord.
b) Destination: Québec, Trois-Rivières et Montréal.
c) Droits additionnels: En donnant ce service, le détenteur est autorisé à faire la cueillette et la livraison dans tous les endroits des comités de Lac St-Jean, Roberval, Chicoutimi, Jonquière, Kénogami et Dubuc.
En donnant le service à la ville de Québec, le détenteur est autorisé à faire la cueillette et la livraison de marchandises à tous les points situés dans un rayon de 50 milles de Chibougamau.

- Lot #6** Permis #Q-300-433-003
a) Origine: St-Basile (Portneuf).
b) Destination: tous les endroits des districts électoraux provinciaux de Lac St-Jean, Roberval, Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Dubuc et la ville de Chibougamau.
c) Droits additionnels: en donnant le service à Chibougamau, le détenteur est autorisé à faire la cueillette et la livraison des marchandises à tous les points situés dans un rayon de 50 milles de Chibougamau.

- Lot #7** Permis #Q-300-433-004
a) Origine: St-Bruno et Chambord.
b) Destination: ailleurs dans la province.
c) Expéditeur: Chaîne Coopérative du Saguenay.
- Lot #8** Permis #Q-300-433-005
a) Origine: St-Bruno et Chambord.
b) Destination: frontière Québec-Ontario, Ports d'entrée Rivière Beaudette, Pointe-Fortune et Hull.
c) Expéditeur: Chaîne Coopérative du Saguenay.

- Lot #9** Permis #Q-300-433-006
a) Origine: St-Bruno et Chambord.
b) Destination: frontière Québec-Etats-Unis.
c) Expéditeur: Chaîne Coopérative du Saguenay.
- Lot #10** Permis #Q-300-433-007
a) Origine: St-Bruno et Chambord.
b) Destination: frontière Québec-Nouveau Brunswick, Port d'entrée Ste-Rose-du-Dégel.
c) Expéditeur: Chaîne Coopérative du Saguenay.

- Lot #11** Permis #Q-300-433-008
a) Origine: Montréal Métropolitain, Québec et Chambord.
b) Destination: Chibougamau.
c) Droits additionnels: en donnant le service à Chibougamau, le détenteur est autorisé à faire la cueillette et la livraison des marchandises à tous les points situés dans un rayon de 50 milles de Chibougamau.
- Lot #12** Permis #Q-300-433-009
a) Origine: Chambord.
b) Destination: tous les endroits situés dans les districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Lac St-Jean, Roberval, Jonquière, Kénogami et Dubuc.
c) Marchandises: viande arrivant par chemin de fer.

- Lot #13** Permis #Q-300-433-010
a) Origine: Québec, Montréal, St-Jean-Baptiste et Joliette.
b) Destination: frontière Québec-Nouveau Brunswick, Ports d'entrée Ste-Rose-du-Dégel et Campbellton.
c) Marchandises: marchandises périssables.
- Lot #14** Permis #Q-300-433-001
a) Origine: frontière Québec-Ontario (en transit dans la province de Québec).
b) Destination: frontière Québec-Nouveau Brunswick.
c) Marchandises: marchandises périssables.
Droits additionnels: le détenteur est autorisé à utiliser les plaques CT amovibles de la Commission pour les apposer sur les remorques appartenant à des non-détenteurs de permis et qui auront été prises à Toronto.

- Lot #15** Permis #Q-300-433-012
a) Origine: Chambord.
b) Destination: tous les points des districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Lac St-Jean, Roberval et Dubuc ainsi que la ville de Chibougamau.
c) Marchandises: marchandises dédouanées à Chambord.
- Lot #16** Permis #Q-300-433-013
a) Origine: frontière Québec-Ontario, Ports d'entrée Rivière Beaudette, Pointe-Fortune et Hull, et de Hull.
b) Destination: St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Québec et les districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Lac St-Jean, Roberval, Dubuc et Chibougamau.
c) Marchandises: produits des maisons de salaison.

«AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 11 avril 1975 par lequel MARCEL VEZINA LTÉE a transporté et cédé toutes ses dettes à livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Terrebonne le 18 avril 1975, sous le numéro 459 972.

Banque de Montréal, le 17e jour de janvier 1983.

Banque Nationale du Canada
par: Jacques Dupont
Directeur adjoint

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie «Les Exportateurs Chung Lee» demandera au ministre des Institutions financières et coopératives la permission de se dissoudre.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie «Les Exportateurs Chung Lee» demandera au ministre des Institutions financières et coopératives la permission de se dissoudre.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie «Les Exportateurs Chung Lee» demandera au ministre des Institutions financières et coopératives la permission de se dissoudre.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie «Les Exportateurs Chung Lee» demandera au ministre des Institutions financières et coopératives la permission de se dissoudre.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie «Les Exportateurs Chung Lee» demandera au ministre des Institutions financières et coopératives la permission de se dissoudre.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie «Les Exportateurs Chung Lee» demandera au ministre des Institutions financières et coopératives la permission de se dissoudre.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie «Les Exportateurs Chung Lee» demandera au ministre des Institutions financières et coopératives la permission de se dissoudre.

- Lot #17** Permis #Q-300-433-014
a) Origine: frontière Québec-Ontario (sauf Ottawa), ports d'entrée Rivière Beaudette (7118), Pointe-Fortune (7234) et Hull (7911).
b) Destination: Montréal, Ville des Laurentides.
c) Marchandises: produits des maisons de salaison.
- Lot #18** Permis #Q-300-433-015
a) Origine: Dolbeau.
b) Destination: Bromptonville et East Angus.
c) Expéditeur: Domtar Newsprint Sales Ltd. de Dolbeau.

- Lot #19** Permis #Q-300-433-016
a) Origine: Chibougamau.
b) Destination: tous les endroits situés dans un rayon de 50 milles des limites dudit endroit.
c) Marchandises: marchandises arrivant par chemin de fer.
- Lot #20** Permis #Q-300-433-017
a) Origine: Alma.
b) Destination: ailleurs dans la province dans un rayon de 400 milles, sauf Montréal, Québec et Trois-Rivières.
c) Marchandises: lingots d'aluminium.

- Lot #21** Permis #Q-300-433-018
a) Origine: tous les endroits situés dans les districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Roberval, Lac St-Jean, Dubuc et ville de Chibougamau.
b) Destination: ailleurs dans la province dans un rayon de 400 milles.
c) Marchandises: bois préparé.
- Lot #22** Permis #Q-300-433-019
a) Origine: tous les endroits dans les districts électoraux provinciaux de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Roberval, Lac St-Jean, Dubuc et Chibougamau.
b) Destination: frontière Québec-Ontario, ports d'entrée Rivière Beaudette, Pointe-Fortune et Hull.
c) Droits additionnels: le détenteur est autorisé à utiliser les plaques CT amovibles de la Commission.

- Lot #23** Permis #Q-300-433-020
a) Origine: frontière Québec-Ontario, port d'entrée Rivière Beaudette.
b) Destination: pour fins de transbordement aux camionneurs autorisés à donner le service à Montmagny, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Carleton, Newport, Chandler, Gaspé.
c) Expéditeur: Canada Packers Limited.
- Lot #24** Permis #Q-300-433-021
a) Origine: St-Félicien (9023).
b) Destination: tous les points dans la province de Québec dans un rayon de 400 milles.
c) Expéditeur: Donohue St-Félicien Inc.

- Lot #25** Permis #Q-300-433-022
a) Origine: St-Félicien (9023).
b) Destination: frontière Québec-Nouveau Brunswick, ports d'entrée Ste-Rose-du-Dégel et Matapédia vers Edmundston.
c) Expéditeur: Campbell Soup Co. Ltd., Listowel, Ontario.
- Lot #26** Permis #Q-300-433-023
a) Origine: St-Félicien.
b) Destination: frontière Québec-Nouveau Brunswick, port d'entrée Ste-Rose-du-Dégel vers Edmundston et St-John.

- Lot #27** Permis #Q-300-433-034
a) Origine: frontière Québec-Ontario, ports d'entrée Pointe-Fortune et Rivière Beaudette.
b) Destination: Québec, St-Jean, Joliette, St-Félix, Sorel, Cowansville, Bonsecours, Sherbrooke, Drummondville, Victoriaville, Grand-Mère et Charny.
c) Expéditeur: Campbell Soup Co. Ltd., Listowel, Ontario.
- Lot #28** Permis #X-862, Ontario
a) Transport par véhicules réfrigérés des produits de marque maison, incluant oeufs, fromages, bleuets, pour et au nom de:
1. Chaîne Coopérative du Saguenay
2. Canada Packers Limited of Toronto
3. Swift Canadian Limited of Toronto

- Lot #29** Matériel roulant (sujet à liens)
6 camions et 2 remorques.
- Lot #30** Equipement et mobilier de bureau.

INSPECTION
Pour les lots 1 à 28, les personnes intéressées sont priées de communiquer avec l'agent afin de fixer un rendez-vous pour obtenir de plus amples informations ou pour visiter les emplacements.

L'inspection des biens décrits aux lots 29 et 30 pourra être faite au 2400, rue de la Métropole à Longueuil, le 19 janvier 1983 entre 9h et 16h.

OFFRES
Les offres accompagnées d'un dépôt de 15% par chèque visé devront parvenir au bureau de l'agent Moquin, Ménard, Giroux, Du Temple et Associés, 85 rue Saint-Charles ouest, Bureau 201 à Longueuil avant l'heure limite de 11 heures le 27 janvier 1983. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.

L'agent se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Les offres devront être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit: SOUMISSION - ROBERVAL EXPRESS LTÉE.

CONDITIONS ET RÉSERVES
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau de l'agent lors de l'inspection. Les conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.

LOI CONCERNANT LE CHANGEMENT DE NOM
AVIS EST DONNÉ par les présentes, que SAM SA-MUEL GREUNER, administrateur, résident et domicilié au 77 Downshire Road, Hampstead, district de Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice pour un certificat de changement de nom en celui de SIMON SA-MUEL GREENE, ledit nom servant à toutes fins que de droit.

Montréal 6 janvier 1983
Joyce Blond-Frank
PROCURER DUREQUERANT

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

PIERRE CLOUTIER
Procureur de la corporation 1380, rue Gifford, suite 208 Montréal, Québec H2J 1R7

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS QUI DANSE INC.», demandera au Ministère des Institutions financières et coopératives, la permission de se dissoudre.

APPEL D'OFFRES

PROJET: Réaménagement du Laboratoire de santé publique du Québec 20045, chemin Ste-Marie Ste-Anne-de-Bellevue, Qué H9X 3R5

PROPRIÉTAIRE: Hôpital St-Luc 1058, rue St-Denis Montréal, Qué. H2X 3J4

ARCHITECTES: Bisson, Hébert et Bertomeu 12660, boul. Laurentien Montréal, Qué. H4K 1N1 Tél.: 331-6490

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ: A.-G. Lemieux et Associés 468, St-Jean, suite 305 Montréal, Qué. H2Y 2S1

L'hôpital Saint-Luc demande des soumissions pour l'exécution de réaménagement du Laboratoire de santé publique du Québec à Ste-Anne-de-Bellevue.

OBTENTION DES DOCUMENTS:
Les documents de soumission seront disponibles aux bureaux de l'architecte, sis à l'adresse citée plus haut, contre un dépôt de \$100 (cent dollars) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture de soumissions.

CONDITIONS:
Toute soumission pour être valide, doit être présentée sur les formules prévues à cette fin et être accompagnée d'une garantie de soumission égale à \$25,000 (vingt-cinq mille dollars) sous forme de chèque visé ou de garantie de soumission au nom du propriétaire. Ce montant sera reconduit comme garantie d'exécution pour la durée des travaux.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.Q., 1975, c. 53).

CLÔTURE DES SOUMISSIONS:
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à M. Mario Forget, services de l'Approvisionnement, seront reçues au bureau du propriétaire, 1058, rue St-Denis, jusqu'à 14h00 heures, heure en vigueur localement le 7 février 1983 pour être ouvertes au même endroit et à la même heure.

ADJUDICATION:
L'hôpital St-Luc ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais ni aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, le 13e jour du mois de janvier 1983.
Alphonse Moquin, directeur du Service auxiliaire.

VILLE DE MONTRÉAL
ENCHÈRE PUBLIQUE

DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION ET FOURRIÈRE MUNICIPALE
969, RUE DE LOUVAIN EST

MERCREDI 19 JANVIER 1983, À 09h30
AUTOMOBILES, BICYCLETES, CAMIONS, ÉQUIPEMENTS DE BUREAU, MOTOCYCLETES, OUTILLAGE, VÉHICULES POUR PIÈCES SEULEMENT ET ARTICLES DIVERS, ETC.

VISITES:
mardi le 18 janvier 1983, 10h00 à 16h00
mercredi le 19 janvier 1983, 08h30 à 09h30

CONDITIONS DE VENTE:
a) Un dépôt de 10% sera exigé à l'adjudication de chaque lot.
b) Paiement: argent comptant ou chèque visé immédiatement après la vente.
c) Les marchandises seront vendues telles quelles.

RENSEIGNEMENTS: tél. 382-4470 de 08h00 à 16h00

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT — DIVISION DE LA RÉCUPÉRATION
Hotel de ville
Montréal, le 17 janvier 1983

MARC BOYER
Greffier

AVIS LÉgal
AVIS est par la présente donné, conformément à l'Article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977 Ch. P-16), que les garanties créées par les actes de fiducie comportant hypothèque, nantissement, privilège, cession et transfert consentis par Parquet Métropolitain Ltée en faveur de Compagnie Montréal Trust, en sa qualité de fiduciaire, reçu devant Me Paul-André Lazure, notaire, le 23 janvier 1979, sous le numéro 89 et enregistré aux bureaux d'enregistrement de Terrebonne et Montréal sous les numéros 556,691 et 2,944,015 respectivement et, le 21 avril 1982, sous le numéro 351 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3,255,668, sont devenues exécutoires.

Montréal, ce 15e jour de décembre 1982.

Pour le fiduciaire
Ernst & Whinney, Agent

Commission scolaire Taillon

ADDENDA
(référence: parution dans l'édition du mercredi, le 12 janvier 1983)
APPEL D'OFFRES: VENTE DE BÂTIMENTS
PROPRIÉTAIRE: COMMISSION SCOLAIRE TAILLON

Correction dans la description du bâtiment «A»
La remise ne fait pas partie de la description du bâtiment «A» dans cet appel d'offres.
Lionel Lomieux, directeur général

AVIS DE VENTE
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour supérieure, district de Montréal, rendu le cinq janvier 1983, dossier no 500-14-003573-813, il sera procédé, le 28 janvier 1983 à onze heures de l'avant-midi, au bureau du notaire Thomas Ducharme Jr, au numéro 276 rue St-Jacques, suite 911, en la Cité de Montréal, tel. 845-1201, à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à RENÉ FAUVEL, interdit, et désigné comme suit, savoir:

A la affiche!

FILS À TRICOTER À RABAIS! CHEZ EATON

26% à 44% de réduction sur 5 produits de choix

Eaton met de l'avant des articles de qualité à prix budget! Des produits-vedettes à des prix que vous n'attendiez plus. Passez votre commande ou venez nous voir!

44% de rabais!

Fil peigné de «Sayelle» Eaton

Cette fibre d'acrylique peignée se travaille facilement et s'entretient comme un charme. Choix de teintes: aran (naturel), blanc, avoine, denim délavé, brun moyen, chameau, brun, flamme d'automne, bleu Copenhague, harmonie de bleu, cardinal, sable, rose foncé, jaune pâle, harmonie de rouille ou rose.

Prix courant Eaton 1.25

.69

la pelote de 50 g

33% de rabais!

Fil pour bébé «Sayelle» Eaton

Une fibre acrylique douce et fine qui se lave et se sèche à la machine. Blanc cristal, jaune cristal; ou les harmonies «Lullaby» (rose, vert, jaune et blanc).

Prix courant Eaton 1.75

1.16

la pelote de 50 g

33% de rabais!

Tricot pêcheur «Aran»

Un mélange d'acrylique et laine qui convient particulièrement à la confection des foulards, moufles et bien sûr des gros chandails. Cette fibre écri se lave à la machine.

Prix courant Eaton 2.60

1.69

la pelote de 100 g

33% de rabais!

Fil de coton «South Maid»

Coton mercerisé pour les travaux à l'aiguille ou au crochet. Blanc, écru, crème, jaune, ton or, vert, rose, rouge, orange, brun, bleu ou des harmonies de rose, mauve, jaune ou vert. (Pelotes d'environ 320 m, selon la couleur.)

Prix courant Eaton 2.99

1.99

ch.

26% de rabais!

Tricots afghans «Avonlea» et «Classique»

«Avonlea». Fil acrylique lavable et séchable à la machine. Tons de rose ou brun et écru.

«Classique». Acrylique lavable et séchable à la machine. Aran (naturel), chameau, noisette, ou abricot, pomme d'api et cinnabar.

Prix courant Eaton 23.00

16.99

ch.

25% de rabais sur les tissus

Des mètres et des mètres offerts à des réductions de 25% sur les prix étiquetés. De plus à l'achat de 10.00 de tissu obtenez un rabais de 25% à l'achat d'un patron. (Achats en personne seulement.)

Offre en vigueur jusqu'au 22 janvier.

Eaton Centre-ville, 4e étage, et à ou par tous les autres magasins Eaton, sauf à Be-Loeil. Rayons 224 et 233.

Venez ou téléphonez: 284-8484 (sauf indication contraire).

Frais minimes de manutention pour la livraison des commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison.

Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.

N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.

LES BONNS RABAIS EATON D'UN OCEAN À L'AUTRE

C'est si facile de commander par téléphone: 284-8484

EATON

CENTRE-VILLE
677, rue Ste-Catherine ouest
Lundi, mardi, mercredi de 10h à 18h
Jeudi, vendredi de 10h à 21h
Samedi de 9h30 à 17h

HEURES D'OUVERTURE, MAGASINS DE BANLIEUE
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h
Samedi de 9h à 17h

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

CAVENDISH
Mail Cavendish, quartier Côte-St-Luc
LAVAL
Carrefour Laval
Sortie 10 de l'autoroute Laval

ST-BRUNO
Les Promenades St-Bruno
600 boul. Les Promenades
ST-LAURENT
Galeries St-Laurent
2215 boul. Laurentien

BELOIL
600 boul. Wilfrid-Laurier
Belœil

Le standard téléphonique
ouvre à 8h30
284-8484